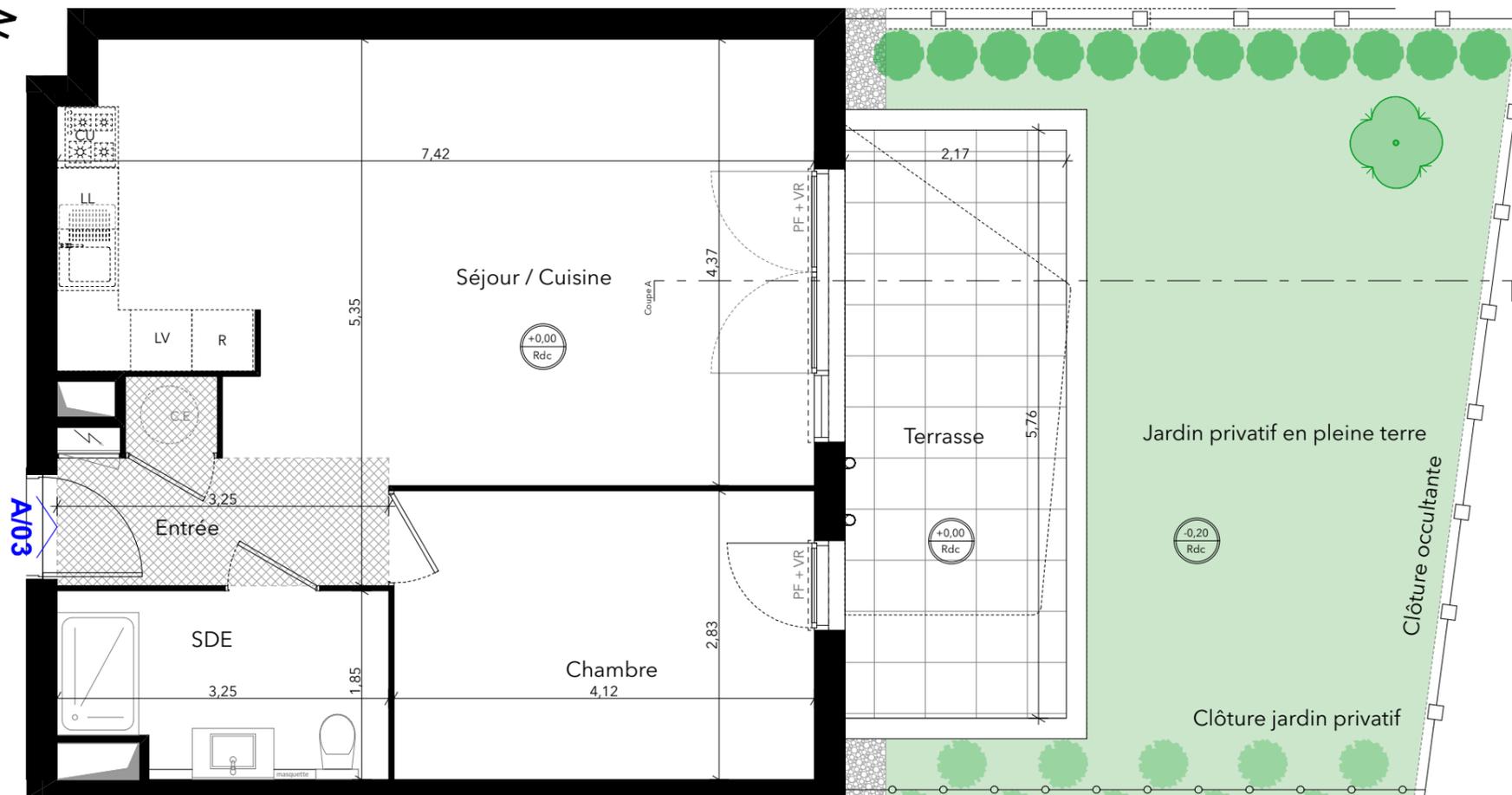
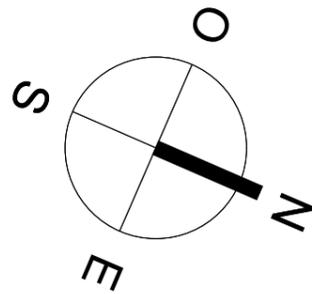


ELEGANZA



25 rue de la Chapelle LE LAVANDOU
83980

Appartement 2 PIECES
Lot n° A/03
BATIMENT A - RDC

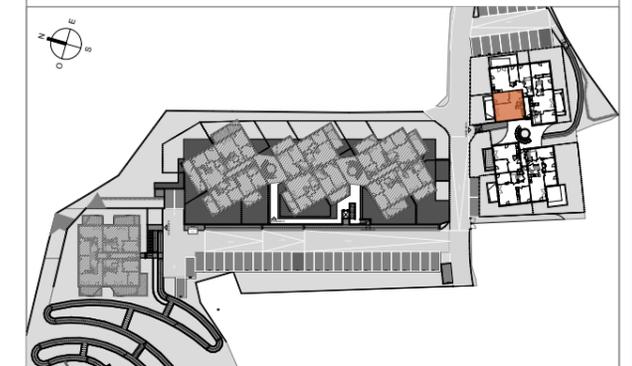
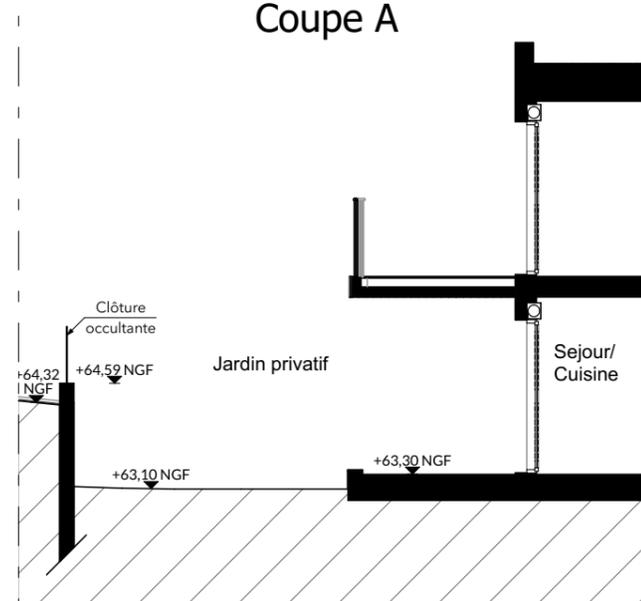


TABLEAU DES SURFACES

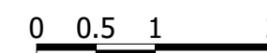
(compris placards)

REZ DE CHAUSSEE	
CHAMBRE 1	11,65 m ²
ENTREE	4,53 m ²
SDE	5,61 m ²
SEJOUR CUISINE	30,30 m ²
SURFACE HABITABLE	52,09 m²
TERRASSE	12,49 m ²
JARDIN	29,16 m ²
SURFACE TOTALE	93,74 m²

Coupe A



Echelle 1/100



PLAN NOTAIRE

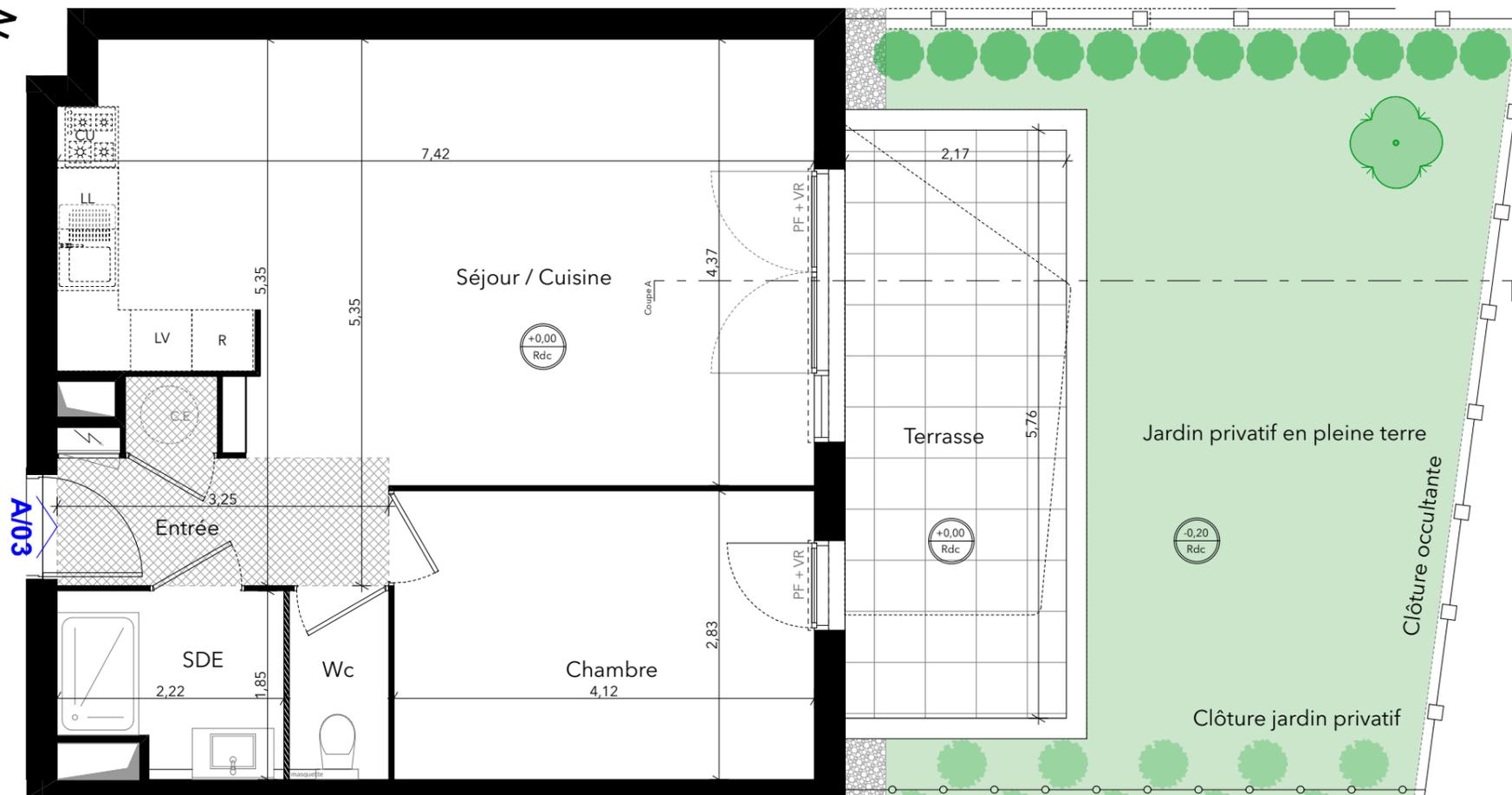
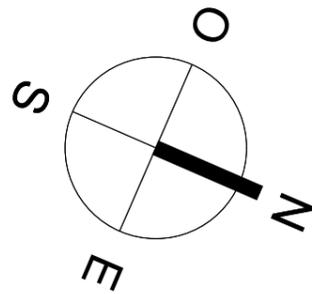
LEGENDE			
PF	Porte-fenêtre	LL	Lave-linge
F	Fenêtre	LV	Lave-vaisselle
FA	Fenêtre allège vitrée	CU	Cuisson
VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde corps	C.E	Chaudière
[Symbol]	Tableau électrique	[Symbol]	Soffites et faux-plafond
[Symbol]	TP	[Symbol]	Dalle plantée
[Symbol]	EP	[Symbol]	Pleine terre
[Symbol]		[Symbol]	Cloison démontable

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafond, équipements sanitaires ainsi que le calepinage et dimensions des carrelages sont figurés à titre indicatif, et peuvent subir des modifications pour impératif technique. Les appareils ménagers ne sont pas fournis. Les volets roulants seront prévus conformément à la notice de vente. Les coffres de volet roulant ne sont pas représentés et seront débordants à l'intérieur. La hauteur des seuils au droit des porte-fenêtres sur balcons ou terrasses pourra varier de 5 à 35 cm à partir du sol intérieur. La hauteur entre jardin et la terrasse pourra varier entre 0 et 60 cm. Les jardins ne seront pas nécessairement plats et pourront comporter des talus et des pentes.

DATE : 31/03/2023

INDICE : N

ELEGANZA



25 rue de la Chapelle LE LAVANDOU
83980

Appartement 2 PIECES
Lot n° A/03
BATIMENT A - RDC

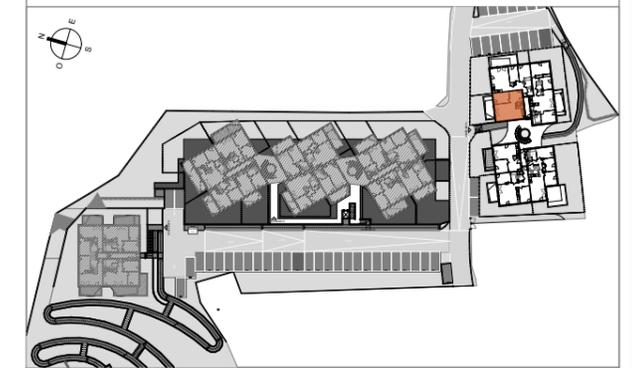
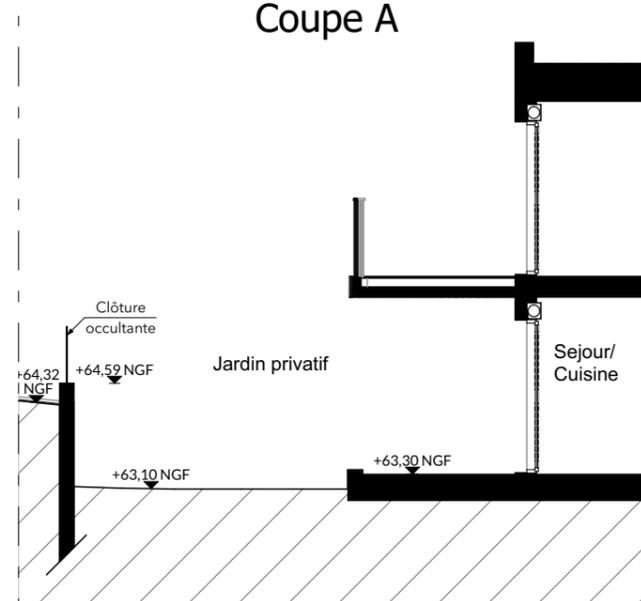


TABLEAU DES SURFACES

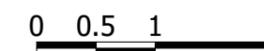
(compris placards)

REZ DE CHAUSSEE	
CHAMBRE 1	11,65 m ²
ENTREE	4,59 m ²
SDE	3,70 m ²
SEJOUR CUISINE	30,22 m ²
WC	1,80 m ²
SURFACE HABITABLE	51,96 m²
TERRASSE	12,49 m ²
JARDIN	29,16 m ²
SURFACE TOTALE	93,61 m²

Coupe A



Echelle 1/100



PLAN NOTAIRE - TMA

LEGENDE			
PF	Porte-fenêtre	LL	Lave-linge
F	Fenêtre	LV	Lave-vaisselle
FA	Fenêtre allège vitrée	CU	Cuisson
VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde corps	C.E	Chaudière
[Symbol]	Tableau électrique	[Symbol]	Soffites et faux-plafond
[Symbol]	TP	[Symbol]	Dalle plantée
[Symbol]	EP	[Symbol]	Pleine terre
[Symbol]		[Symbol]	Cloison démontable

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafond, équipements sanitaires ainsi que le calepinage et dimensions des carrelages sont figurés à titre indicatif, et peuvent subir des modifications pour impératif technique. Les appareils ménagers ne sont pas fournis. Les volets roulants seront prévus conformément à la notice de vente. Les coffres de volet roulant ne sont pas représentés et seront débordants à l'intérieur. La hauteur des seuils au droit des porte-fenêtres sur balcons ou terrasses pourra varier de 5 à 35 cm à partir du sol intérieur. La hauteur entre jardin et la terrasse pourra varier entre 0 et 60 cm. Les jardins ne seront pas nécessairement plats et pourront comporter des talus et des pentes.

DATE : 31/03/2023

INDICE : N

ATTESTATION DE L'ACQUEREUR POUR LES TRAVAUX MODIFICATIFS

Nous soussignés :

Demeurant à :

Acquéreur de l'appartement n° : A03

Situé dans la Résidence ELEGANZA à LE LAVANDOU

Certifions sur l'honneur que nous sommes informés que les travaux modificatifs que nous demandons à savoir :

Ne rendent plus notre appartement accessible aux personnes à mobilité réduite.

- Séparer la salle d'eau et le WC

Nous attestons que le plan signé par le Maître d'Ouvrage SNC MARIGNAN PROVENCE, AI DESIGN et le bureau de contrôle QUALICONSULT avant ces modifications respectait ces normes. Ce plan nous a été remis lors de la signature de l'acte authentique.

Nous sommes informés que pour remettre en conformité le logement les travaux suivant devront être entrepris :

- Dépose de la cloison fusible entre la salle d'eau et le WC
- Fermeture du WC donnant sur l'entrée
- Reprise d'enduit de bouchage et de peinture et de revêtements de sol

Aussi, nous nous engageons à ne pas poursuivre la Maîtrise d'Ouvrage, ni les différents intervenants techniques et dégageons leur responsabilité en cas de recours d'un futur occupant (locataire, acquéreur ou futur visiteur handicapé).

Fait à,

Le

Signature(s)